Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Couture Flou, veuillez visiter :
bpcoutureflou.fr/annales-sujets-et-corriges

# BREVET PROFESSIONNEL

## VÊTEMENT SUR MESURE OPTION COUTURE FLOU

## SESSION 2026

## ÉPREUVE E4 : EXPRESSION FRANÇAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

**Coefficient : 3 Durée : 3 heures**

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

| Composition de l'épreuve | Support |
|---|---|
| **PARTIE 1 : Analyse historique de documents** (9 points) | Dossier Questionnement |
| **PARTIE 2 : Étude géographique** (7 points) | Dossier Questionnement |
| **PARTIE 3 : Enseignement moral et civique** (4 points) | Dossier Questionnement |
| **DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)** | Fourni avec le sujet |
| **DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE** | Fin de sujet |

**L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.**

# DOSSIER SUJET

## CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : MAISON DE COUTURE ATELIER DES RIVES, LYON

Le dossier porte sur les transformations du travail et des échanges dans le secteur du vêtement, ainsi que sur les droits et responsabilités des citoyens au travail. Les documents du dossier sont à lire avant de répondre aux questions.

Répondez de manière organisée et justifiez vos affirmations en vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances. Les points sont répartis entre les trois parties pour un total de 20 points. Les données statistiques signalées comme construites pour le dossier sont fournies pour l'étude et ne constituent pas des statistiques officielles.

## PARTIE 1 : Analyse historique de documents (9 points)

### *Le travail et sa réglementation dans le secteur du vêtement*

À partir du document DT 1 et de vos connaissances, vous analyserez la portée de la loi sur le repos hebdomadaire de 1906. Vous confronterez le texte à la situation présentée dans le document DT 2, puis vous en préciserez les limites comme source historique.

**1.1** (2 points) Présentez le contexte historique dans lequel s'inscrit la loi du 13 juillet 1906. Situez-la dans le temps et indiquez quel enjeu du monde du travail elle entend traiter.

**1.2** (2 points) Expliquez le sens de la disposition citée dans le document DT 1. Que prévoit-elle et à quels travailleurs s'applique-t-elle d'après l'extrait fourni ?

**1.3** (2,5 points) Confrontez le document DT 1 aux données du document DT 2. Montrez en quoi ces documents renseignent sur des réalités différentes du travail dans l'industrie du vêtement. Appuyez votre réponse sur au moins deux éléments précis des documents.

**1.4** (2,5 points) Évaluez la portée et les limites du document DT 1 comme source historique. Distinguez ce que le texte permet d'établir de ce qu'il ne permet pas de connaître sur les conditions réelles de travail et l'application de la loi.

## PARTIE 2 : Étude géographique (7 points)

### *Les flux et la localisation de la production de vêtements*

À l'aide du document DT 2 et de vos connaissances, répondez à la question problématisée suivante : comment l'organisation internationale de la production de vêtements met-elle en relation des territoires aux fonctions différentes, et quels enjeux cette organisation pose-t-elle ?

**2.1** (2 points) Relevez dans le document DT 2 deux éléments qui montrent l'existence d'échanges de vêtements entre les territoires étudiés. Précisez le sens de chaque flux.

**2.2** (2 points) Complétez le tableau du document réponse DR 1 en indiquant, pour chaque territoire, sa fonction principale dans l'organisation présentée par le document DT 2 et un indice tiré des données.

**2.3** (3 points) Rédigez une réponse organisée à la question problématisée. Présentez les rôles complémentaires des territoires, expliquez un facteur qui favorise ces échanges et développez un enjeu social ou environnemental lié à cette organisation.

## PARTIE 3 : Enseignement moral et civique (4 points)

***Libertés, droits et responsabilités au travail***

Une salariée d'un atelier de confection souhaite signaler à son employeur des horaires qui ne respectent pas le repos hebdomadaire. Un collègue lui demande de ne pas en parler afin de préserver l'image de l'entreprise. Le document DT 3 rappelle un principe de la République française.

**3.1** (1 point) Relevez dans le document DT 3 le principe républicain qui concerne l'égalité des citoyens devant la loi.

**3.2** (1,5 point) Expliquez pourquoi la salariée peut signaler une situation qui lui paraît contraire au droit du travail. Distinguez la liberté d'expression de l'obligation de respecter les personnes et les règles applicables.

**3.3** (1,5 point) Proposez une démarche civique et responsable que la salariée pourrait entreprendre. Justifiez votre proposition en vous appuyant sur le document DT 3 et sur les faits de la situation.

# DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

## **DT 1** : EXTRAIT DE LA LOI DU 13 JUILLET 1906 ÉTABLISSANT LE REPOS HEBDOMADAIRE

**Source :** loi française du 13 juillet 1906 établissant le repos hebdomadaire, publiée au Journal officiel de la République française. Extrait de l'article 2 : « Le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche. »

Le texte est une source législative : il énonce une règle de droit. Il ne décrit pas directement les conditions concrètes de travail dans chaque atelier.

## **DT 2** : ÉCHANGES DE VÊTEMENTS FINIS ENTRE TERRITOIRES

Le tableau ci-dessous présente des flux annuels en milliers de tonnes. Il s'agit d'un jeu de données construit pour le dossier, destiné à comparer les fonctions des territoires dans une chaîne de production internationale. Les flèches indiquent le sens du flux, du territoire d'expédition vers le territoire de destination.

**Flux annuels de vêtements finis entre territoires étudiés**

| Territoire d'expédition | Territoire de destination | Volume annuel | Fonction indiquée dans le dossier |
|---|---|---|---|
| Asie du Sud et de l'Est | Union européenne | 480 | Production et exportation |
| Asie du Sud et de l'Est | Amérique du Nord | 390 | Production et exportation |
| Union européenne | Amérique du Nord | 75 | Conception, marques et exportation |
| Union européenne | Asie du Sud et de l'Est | 35 | Conception, matières et équipements |

*Jeu de données construit pour le dossier. Volumes en milliers de tonnes par an.*

## **DT 3** : PRINCIPE CONSTITUTIONNEL D'ÉGALITÉ

**Source :** Constitution du 4 octobre 1958, article 1, extrait : « La France [...] assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. »

Ce principe implique que les règles de droit s'appliquent à tous et que chaque personne peut faire valoir ses droits dans le respect des procédures prévues.

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 1** : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases marquées « ... » à l'aide du document DT 2. Indiquez la fonction principale du territoire dans l'organisation des échanges et un indice précis tiré du tableau.

**Repérage des fonctions des territoires dans les échanges de vêtements**

| Territoire | Fonction principale dans l'organisation présentée | Indice relevé dans le document DT 2 |
|---|---|---|
| Asie du Sud et de l'Est | ..... | ..... |
| Union européenne | ..... | ..... |
| Amérique du Nord | ..... | ..... |

*À compléter par le candidat.*

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.